



A vous de sauver le système de retraite français !



Tous droits réservés

Age de la retraite, revalorisation des pensions... faites bouger les curseurs pour tenter de rétablir l'équilibre des régimes, grâce au simulateur de l'Institut Montaigne.

On le sait, le système de retraite français risque d'aller droit dans le mur si aucune mesure n'est prise pour redresser la barre. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si nombre de ténors de droite ont déjà présenté des pistes de réforme radicales sur le sujet. Et vous, quelles solutions privilégieriez-vous ? Le simulateur mis en ligne par l'Institut Montaigne permet de vous faire une idée de leur impact...

Vous pouvez ainsi moduler à souhait une foule de critères, dont les deux curseurs emblématiques que sont l'âge légal de la retraite et la durée minimum de cotisation nécessaire pour pouvoir liquider ses droits à taux plein. Il est aussi possible de toucher aux cotisations sociales pour la retraite, au niveau de revalorisation des pensions, d'aligner les régimes de retraite public et privé voire de faire varier des données macroéconomiques et démographiques (naissance et décès, solde migratoire, taux de chômage).

A chaque fois, on observe le résultat sur le déficit des principales caisses de retraite (régime général, Agirc-Arrco, fonction publique...). Par défaut, le trou promet d'être abyssal : de 4,13 milliards d'euros en 2016, il est censé passer à plus de 153 milliards à l'horizon 2060 !

Pour établir ces prévisions, l'Institut Montaigne, en collaboration avec l'Institut de la protection sociale, s'est appuyé en bonne partie sur les projections du Conseil d'orientation des retraites (COR), ainsi que celles de l'Insee pour la démographie. Le taux chômage est censé retomber à 7% d'ici 2030, la croissance du PIB est fixée 2,2% par an à partir de 2020 et 2% après 2030, l'inflation à 1%. Des hypothèses qui paraissent relativement réalistes.

Evidemment, ce simulateur n'est pas parfait. D'une part, il n'intègre pas toutes les caisses de retraite : seules les 6 plus importantes, correspondant à environ 85% des pensions, sont représentées. Sont notamment



[Visualiser l'article](#)

exclus les régimes spéciaux (SNCF...) ainsi que ceux des professions libérales. D'autre part, les hypothèses économiques retenues peuvent, par nature, ne pas se concrétiser.

Il n'empêche, cela permet tout de même de s'apercevoir que bouger seulement un ou deux de ces curseurs ne suffira pas à régler le problème. Par exemple, aligner les retraites du public et du privé et augmenter l'âge légal de 62 à 65 ans, ce qui est plus ou moins ce qu'a suggéré récemment Alain Juppé, assurerait certes l'équilibre jusqu'en 2030... mais le déficit se creuserait ensuite à 65 milliards d'euros en 2060.

"Cela permet de se rendre compte que l'on ne peut pas se contenter de mesures de faible ampleur si l'on veut rétablir l'équilibre sur le long terme. Il faut de vraies réformes structurelles", conclut Charles Nicolas, directeur des études de l'Institut Montaigne. Message transmis aux candidats à la présidentielle de 2017 !